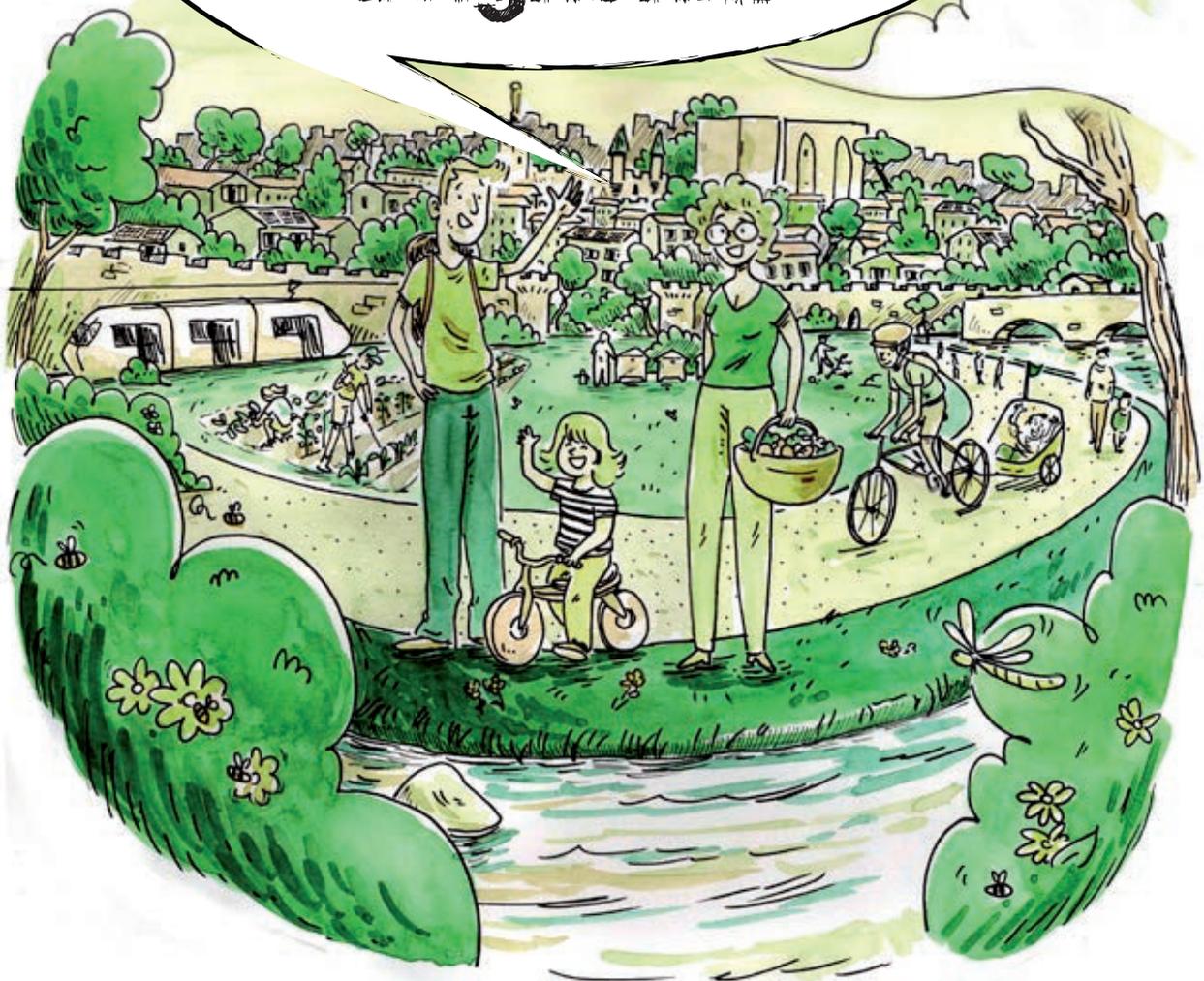


AVIGNON S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

# PLAN LOCAL POUR LE CLIMAT

nous participons :  
[avignon.fr](http://avignon.fr)



**6 MARS**  
**31 MAI** **2021**



La biophilie, littéralement « l'amour de la vie », est le nom donné à notre penchant instinctif à aimer et protéger la nature. Avec une intensité propre à chacun, nous avons toutes et tous déjà constaté ô combien les lieux naturels nous attirent, nous apaisent et nous réjouissent. Si nos modes de vie actuels peuvent donner le sentiment que nous nous sommes perdus en chemin... il est encore temps d'inverser la tendance, de transformer nos territoires pour une vie meilleure. À travers ce Plan local pour le Climat, auquel les citoyens sont largement invités à participer, Avignon souhaite investir pleinement la question environnementale et oeuvrer à la réalisation de feuilles de route avec pour horizon la neutralité carbone. Je suis convaincue que chacune et chacun peut et doit agir à son échelle... persuadée qu'ensemble, nous pouvons ancrer davantage encore la métamorphose de cette ville que j'ai souhaitée, dès 2014, placer du côté de celles en transitions. Je pense à la modernisation de nos équipements publics, à leur rénovation énergétique, à la création de nouveaux parcs et jardins, à la mise en service de plusieurs kilomètres de pistes dédiées aux déplacements doux, à la plantation d'arbres et d'espèces végétales choisies, à la réduction de la circulation dans le centre ville et dans les faubourgs... Aux discours fatalistes et moroses, opposons la lumière de notre engagement ; continuons de faire éclore des projets vertueux car des solutions existent. J'ai la certitude que les villes, de par leurs compétences et avec le soutien de leurs habitants, ont un rôle à jouer et peuvent changer les choses en posant des actes forts. Ville et vie de demain s'écrivent aujourd'hui.

Cécile HELLE  
Maire d'Avignon



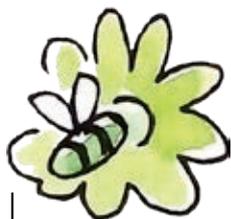
## AVIGNON S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

Afin de concrétiser les engagements nationaux pris lors de la Cop 21 pour limiter le réchauffement climatique, la Ville d'Avignon inscrit dans une démarche volontaire un Plan Climat au niveau local pour les années à venir. Si les nombreux projets déjà menés par la Ville dans la prise en compte de ces enjeux environnementaux seront intensifiés et accélérés au quotidien, la population est aussi invitée à participer de façon active à ce premier acte fort. À chaud ou à froid, battons-nous pour le climat !

multiples et transversales sont les mesures entreprises depuis six ans par la Ville et qui s'inscrivent déjà dans le Plan Climat Local : création d'une coulée verte dans le quartier Ouest, végétalisation des cours de récréation, aménagement de voies vertes en site propre et de voies cyclables sur la voirie, embellissement des parcs et création d'îlots de fraîcheurs de proximité, apaisement de la Ceinture Verte et de la circulation des faubourgs et de la Rcade Charles de Gaulle, réintroduction de nouveaux agriculteurs et développement des circuits courts, priorisation d'une alimentation saine avec des produits locaux dans les cantines scolaires... Une mobilisation forte en faveur de l'environnement appliquée dans différents domaines d'actions – urbanisme, logement, aménagements, mobilités douces – et reconnue à travers l'obtention de labels tels que « Terre Saine commune sans pesticides », « Territoire engagé pour la nature », « 4 libellules, capitale régionale de la biodiversité » et très récemment la « 3<sup>e</sup> fleur des villes et villages fleuris ».

Métamorphosée à travers ces actions, Avignon est ainsi résolument inscrite dans le camp des villes en transitions climatique, énergétique et environnementale : au quotidien, elle applique les trois piliers du développement durable (lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère et de la santé, préservation de la biodiversité et épanouissement des êtres humains).

En 2021, cette volonté de faire d'Avignon une ville Nature s'accélère : le Plan Climat propose un changement pour les secteurs émetteurs de gaz à effet de serre, avec des objectifs que Cécile Helle souhaite accessibles et partagés par tous. Avignon poursuit ainsi son développement en privilégiant les projets d'aménagements frugaux et économes, limitant l'artificialisation des terres, préservant la santé et le bien-être de habitants. Une ville d'exception... qui continue à la cultiver !



**6 mars -31 mai 2021**

Concertation citoyenne via [avignon.fr](http://avignon.fr)  
Je participe



**1<sup>er</sup> juin – 31 août 2021**

Analyse de la concertation citoyenne

## Concertation en ligne des habitants **VOUS AVEZ LA PAROLE**

Si la Ville a un rôle de déclencheur dans la mise en place du Plan Climat, c'est aussi l'occasion d'une prise de conscience collective en impliquant les habitants et les instances participatives (CME et Conseils de quartiers) dans une concertation citoyenne, mais aussi les associations, les entreprises, les acteurs sociaux et économiques.

• **Du 6 mars à fin mai** : une plateforme de concertation citoyenne en ligne est ouverte sur le site [avignon.fr](http://avignon.fr), comprenant un questionnaire et une Boîte à idées. Répondez en quelques minutes et quelques questions.

• **De juin à fin août** : les réponses seront analysées et des fiches actions destinées à nourrir le Plan Climat élaborées.

• **Septembre/octobre** : une phase de concertation/consultation autour d'ateliers thématiques concernera les instances citoyennes, conseils de quartier, conseils de la vie associative, Conseil Municipal des Enfants.

• **Novembre/décembre** : finalisation du Plan Climat et présentation au conseil municipal

**Rendez-vous sur [avignon.fr](http://avignon.fr) dès le 6 mars**

## Un plan climat, pour quoi faire ?

80 % des émissions de gaz à effet de serre produits par l'activité des territoires urbains constituent la plus importante source de réchauffement climatique et de pollution de l'air. Localement, les villes peuvent agir pour réduire le dérèglement climatique : Avignon s'engage concrètement à poursuivre ses efforts en matière de rénovation des bâtiments (mais aussi en impulsant des cours d'écoles végétalisées et en créant l'école Joly Jean exemplaire), de production d'énergie locale (pose de panneaux photovoltaïques), de développement de la filière bois et de l'agriculture (marchés locaux de producteurs), la mise en place d'autres coulées vertes. Notons également la réalisation des Budgets Participatifs (plus de la moitié des projets soumis par les habitants relèvent du développement durable), la mise en place d'un Atlas de la biodiversité communale, les appels à projets d'économie sociale et solidaire, l'usage de la monnaie locale la Roue, une charte éco-festival...



**1<sup>er</sup> septembre-  
30 octobre 2021**

Concertation des instances participatives (Conseils de quartier, Conseil Municipal des Enfants, ateliers thématiques)



**Novembre 2021**

Présentation du Plan climat



**Décembre 2021**

Présentation du Plan local pour le Climat d'Avignon au Conseil municipal

## 2014-2021, UNE VILLE EN TRANSITION CLIMATIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Depuis 6 ans, la mobilisation de la Ville en faveur de l'environnement et du climat s'est concrétisée au travers de multiples projets et actions qui ont profondément transformé Avignon et qui prennent source dans trois piliers du développement durable :

### **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère et de la santé**

Campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des crèches et établissements scolaires, amélioration collaborative de la surveillance et de l'information sur la qualité de l'air extérieur avec l'élaboration d'un plan d'urgence transport Vaucluse, rénovation/modernisation d'équipements culturels et socio-éducatifs de proximité, rénovation énergétique de bâtiments publics et installation de panneaux photovoltaïques, réaménagement de parvis et cours d'écoles ainsi que de parcs et jardins pour lutter contre les îlots de chaleur, déploiement des modes de déplacements doux

### **Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources**

Plantation d'arbres et arbustes endémiques, création d'hôtels à insectes et à chauve-souris, installation de fontaines et jeux d'eau dans les parcs et jardins, élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale, développement de jardins partagés et de la végétalisation participative

### **Épanouissement de tous les êtres humains**

Apaisement du centre-ville et de la ceinture verte, déploiement de la démocratie participative (budget participatif, Conseil Municipal des Enfants, Conseil de la Ville Associative, Conseils de quartiers)



### **UN PLAN EN 9 AXES INSPIRÉS DE NOTRE QUOTIDIEN :**

- Se déplacer
- Consommer
- Se loger
- Produire et travailler
- Se nourrir
- Se cultiver
- Se bouger
- Bien vivre
- Se mobiliser et s'impliquer



**ZÉRO TRANSIT, ZÉRO DEGRÉ :  
AGIR POUR LE BIEN DE TOUS**

**Afin de lutter contre les canicules, les atteintes à la biodiversité... chacun d'entre nous peut être acteur du défi climatique. S'inscrivant pleinement dans la démarche de l'adoption du Plan Local pour le Climat, le plan « zéro transit, zéro degré », qui sera soumis au vote du Conseil Municipal le 6 mars prochain, en est une pierre angulaire.**

Le saviez-vous : à 50 km/h, il faut 28 m pour freiner totalement sur route sèche, contre 13 m à 30 km/h ! Quant au risque de mourir lorsqu'un piéton est percuté par un véhicule roulant à 50 km/h il est estimé à 90 %, contre 50 % lorsque le véhicule roule à 30 km/h. Dans le centre-ville d'Avignon, les rues sont étroites et les piétons nombreux, on s'est très vite habitués à la généralisation de la vitesse maximale à 30 km/h.

### **Des Plans locaux de circulation**

Cette mesure qui a prouvé son efficacité depuis sa mise en place à l'été 2019 en permettant d'apaiser et de sécuriser les rues et ruelles va être généralisée à l'ensemble des secteurs de la ville grâce à la délibération « zéro transit » votée lors du conseil municipal de mars. Pour cela, des Plans locaux de circulation vont se déployer dans les différents quartiers de l'extra-muros. L'objectif ? Apaiser en réduisant voire éliminant les déplacements de transit tout en maintenant l'accessibilité et la souplesse pour les riverains. Zones 30 ou de rencontre deviennent la norme et désormais seuls certains axes structurants conserveront une vitesse de 50 km/h. Une vitesse qui devient la vitesse maximale autorisée à l'échelle du territoire.

### **Repousser le trafic poids-lourds**

Depuis décembre 2019, la Ville travaille avec les collectivités du nord des Bouches-

du-Rhône à un apaisement concerté des circulations de poids lourds. Des mesures vont être prises telles que le déclassement du réseau Route à Grande Circulation (RGC) de la Rode, des avenues de Tarascon et de l'Amandier et de la route des Bords du Rhône. Les services de l'État vont également être saisis afin d'émettre un arrêté limitant la circulation des poids lourds durant les heures où le trafic est le plus dense (sorties d'école, de bureaux...), tandis que les autorités compétentes vont être sollicitées afin d'offrir la gratuité du ticket autoroutier entre les sorties nord et sud de la ville.

### **Favoriser les mobilités alternatives**

Autre levier permettant de diminuer le trafic routier de transit : le développement des modes de déplacement alternatifs respectueux de l'environnement. Pour cela, un second Plan Modes Doux sera élaboré dès le début 2022. Il s'agira d'identifier les discontinuités cyclables, de

créer des itinéraires apaisés, de multiplier les points de stationnement vélo... Mais afin d'offrir une alternative crédible au « tout-voiture », il s'agit également de favoriser les déplacements en transport en commun. Cela passera par l'amélioration de la qualité du réseau et du service rendu aux usagers, l'accélération de la construction des parkings relais ou encore des gratuités ciblées tandis que l'intermodalité devra être renforcée.

### **Une logistique urbaine améliorée**

En intra-muros, la logistique urbaine est également au cœur des enjeux d'apaisement puisqu'il s'agit de favoriser les livraisons propres. Stratégie du dernier kilomètre, véhicules écologiques, livraisons exemplaires... les solutions de logistique urbaine se construiront en partenariat avec les acteurs économiques.

## **Mondialement réputée pour son patrimoine historique, Avignon est également riche d'un capital arboré exceptionnel lié à son histoire agricole.**

Mais ce patrimoine vivant, indispensable est parfois fragilisé par les conditions climatiques et les activités humaines. Il est donc nécessaire de la protéger car sa pérennité, atout majeur dans la transition écologique de notre ville, est essentielle. C'est la raison pour laquelle, lors du Conseil Municipal de mars, la majorité municipale proposera une Charte de l'Arbre. Issue d'un travail transversal, collaboratif et interdisciplinaire avec les acteurs du territoire, en partenariat avec l'AURAV (Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), et avec le concours des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, cette charte s'adresse à tous : services de la ville, habitants mais aussi entreprises paysagistes intervenant sur le domaine public, aménageurs, maîtres d'œuvre...



Parce que l'ambition urbaine d'Avignon portée par Cécile Helle doit s'accompagner du développement des espaces de nature, cette Charte de l'Arbre va permettre de garantir

l'adoption de bonnes pratiques afin de réconcilier la nature et la ville. Relever le défi du changement climatique, c'est une priorité pour Avignon.



**AVIGNON**  
Ville d'exception